
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate

2008/06/26

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

La CSSIAT enquête sur un accident mortel à Long Reach

Saint John, NB : La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) mène actuellement une enquête sur un accident mortel dans lequel un employé de Home Hardware âgé de 41 ans a perdu la vie mardi.

Richard Lively de Grand Bay-Westfield conduisait un chariot élévateur à partir d'un lieu de travail lorsqu'il a perdu la maîtrise du chariot et s'est retrouvé dans le fossé. M. Lively a été projeté du véhicule et écrasé lorsque le chariot est tombé sur lui. Il est décédé sur les lieux de l'accident.

Des agents de santé et de sécurité de la CSSIAT se sont rendus sur les lieux dès que l'accident a été signalé. Une enquête est toujours en cours pour déterminer s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et faire des recommandations en vue d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise. Aucun ordre n'a été donné et aucune accusation n'a été portée jusqu'à maintenant.

Au sujet de la CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les blessures subies au travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.